

Justice et Paix : comprendre pour mieux agir Justice et Paix construit un monde en paix, plus juste et moins violent. Notre organisation appartient au réseau mondial des Commissions Justice et Paix, d'inspiration chrétienne.

Démarche

Notre analyse trouve son origine dans les réalités sociales vécues chaque jour par des populations des pays du Nord et du Sud. Elle se fonde sur une étude des conflits et des enjeux internationaux, menée en collaboration étroite avec des acteurs locaux. Nos actions de plaidoyer sont adressées aux décideurs politiques et économiques. Elles sont élaborées en collaboration avec un vaste réseau pluraliste d'associations de la société civile. Nos activités de sensibilisation visent à conscientiser les citoyens et à les encourager à devenir des acteurs de paix et de justice.

Activités

Justice et Paix : -publie des [textes d'analyse](#) sur son site internet ; -apporte sa réflexion à des [événements et des débats publics](#) ; -collabore avec des [représentants politiques](#) afin que ses revendications soient traduites en véritable changement politique ; -organise des [formations et animations](#) à destination des citoyens, des enseignants du secondaire supérieur, de formateurs, d'animateurs ainsi que d'organisations de la société civile, et met des outils pédagogiques à leur disposition pour leur permettre d'approfondir la problématique avec leur propre public ; -est régulièrement présent dans les [médias belges](#).

[CJP_Rapport d'activités 2012](#)

[CJP_Rapport d'activités 2013](#)

[CJP_Rapport d'activités 2014](#)

Comment rejoindre l'action de Justice et Paix ?

Nos actions prennent leur source dans la vie et l'expérience des citoyens. C'est pourquoi Justice et Paix accueille toute personne sensibilisée par son action. -**Assistez à nos activités** Consultez l' [agenda des événements](#) Justice et Paix sur notre site web. -**Participez à notre travail** Vous pouvez : Rejoindre une des [cellules régionales Justice et Paix](#) : autonomes et composées de volontaires , elles développent une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société en participant localement à la vie sociopolitique ; Devenir un [volontaire actif dans un de nos groupes de travail thématiques et géographiques](#) composés de membres d'autres organisations, de personnalités

académiques, de pédagogues et de citoyens.

Lisez la revue « Pour Parler de Paix »

Notre trimestriel [Pour Parler de Paix](#) analyse les conflits internationaux et les enjeux de paix. Dans chaque numéro, un dossier central pointu aborde un fait d'actualité. L'abonnement est gratuit mais vous pouvez le soutenir financièrement sur le compte BE30 0682 3529 1311

Faites un don

Tout [don](#), même modeste, est important. Vous pouvez effectuer vos versements sur le compte BE30 0682 3529 1311, avec la communication « Don ». Déduction fiscale à partir de 40 €.

Certification Qualité : Committed to Excellence (C2E)

Le modèle EFQM fournit des normes de qualité afin d'évaluer la gestion d'une organisation. C'est la référence la plus largement utilisée pour les organisations en Europe. Le modèle fournit une image claire sur les relations entre les actions et les résultats d'une organisation. Justice et Paix s'efforce en permanence à atteindre une meilleure qualité et travaille avec le meilleur des quatre labels de qualité : Committed to Excellence (C2E). *Justice et Paix s'est vue délivrer le certificat C2E pour la qualité de son fonctionnement* grâce à : - l'adoption de sa charte éthique et écologique - sa politique de gestion des ressources humaines - sa politique de gestion des volontaires C2E-ONG est un programme spécifiquement développé par les fédérations d'ONG belges pour leurs membres. Le processus de validation est strictement le même que pour la validation officielle EFQM-C2E. Les validateurs C2E-ONG sont en effet formés par les assesseurs et les validateurs EFQM. Plus d'infos sur www.acodev.be.

Charte pour des comportements éthiques et écologiques

Notre organisation prône la justice sociale et climatique, la défense des droits de l'Homme et la protection de l'environnement. Au quotidien, nous nous engageons à agir en posant des gestes en adéquation avec les valeurs et la vision que nous prônons. Nous insistons ainsi sur une nécessaire cohérence interne et externe dans nos comportements. Ces derniers

s'inscrivent donc, dans le cadre de nos activités professionnelles, dans une démarche éthique et écologique. **Des achats et une consommation éthiques** : Le pôle administratif opte en priorité pour des choix éthiques et écologiques dans les achats et la consommation de l'organisation, tout en veillant à assurer l'équilibre budgétaire et financier. **Des déplacements écologiques et raisonnés** : Les employés se questionnent sur le choix de leur mode de déplacement. Ils œuvrent afin de les rendre le moins émetteur possible en énergie fossile dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ainsi, ils privilégient, tant que faire se peut, les transports en commun et doux, ainsi que l'intermodalité. Les déplacements en avion ainsi que tout autre déplacement motorisé vers et à l'étranger font l'objet d'une attention particulière de la part du pôle administratif. Ainsi, dans la mesure où l'équilibre budgétaire est assuré, ce dernier compense les émissions en gaz à effet de serre produites lors de ces trajets auprès d'organismes extérieurs spécialisés. Une commission composée des membres du pôle administratif ainsi que de tout(e) employé(e) qui souhaite y adhérer se réunit au moins 3 fois par an. Cette commission évalue l'action réalisée dans le cadre de cette charte. Elle propose à l'équipe des employés ainsi qu'au Bureau de Justice et Paix des innovations en matière de comportements éthiques et écologiques. Tout(e) employé(e) peut également proposer à la commission des innovations. La coordination de la commission est décidée en interne. Les membres du Bureau de Justice et Paix sont les garants de cette charte et s'engagent à la faire respecter par l'ensemble des employés.

**Commission Justice et Paix Belgique francophone 31/6
rue Maurice Liétart 1150 Bruxelles www.justicepaix.be
[email](mailto:justicepaix@justicepaix.be) Tél : +32 (0) 2 7380801 Fax: +32 (0) 2 7380800**

*Pour plus d'informations sur le fonctionnement de notre asbl, vous pouvez télécharger notre [CJP_Organigramme.pdf](#) et nos [statuts.pdf](#). La Commission Justice et Paix Belgique francophone est soutenue par la *Direction Générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire belge* ainsi que par la *Fédération Wallonie-Bruxelles*.*

Documents joints

[statuts.pdf](#)

[CJP_Organigramme.pdf](#)